

INKANTER

Samedi 30 juillet 2022



LES ENCLOS EN MUSIQUE en l'église de Saint-Thégonnec

Vendredi 29 juillet à 21h : Concert de Christophe Duhamel et sa chorale.

Participation libre

Lundi 8 août à 20h30 : Concert de Galatea Consort (récital, violoncelle, contrebasse)

Entrée : 10€ pour les adultes et 6€ pour les enfants

Vendredi 12 août à 19h : Concert de Katia Dariso et Clara Danchin (duo de violons)

Participation libre



EXPOSITION SALLE KANEVEDENN

Jusqu'au 7 août, Alain Weiss expose ses peintures.

Du 9 août au 1^{er} septembre, René Mattes présentera ses belles photos. Entrée gratuite.

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

OUVERTURE DE L'ESPACE FRANCE SERVICES



Afin d'enrichir les services offerts à la population, la Commune a récemment porté un projet d'espace France Services, qui vient d'être labellisé par l'État.

Cet espace ouvert à tous permet aux habitants de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle Emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la CAF, la MSA et La Poste.

Des agents communaux, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien sur internet : pré-demandes de cartes d'identité et passeports, allocations, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

L'espace France Services est ouvert dans les anciens locaux de La Poste, aux mêmes heures que l'Agence Postale Communale (voir horaires au verso). 02 98 79 69 22

UN JOUR À LOC !

Le festival d'Arts de la Rue « Un Jour à Loc » se tiendra le 7 août, place des Fontaines en Loc-Éguiner.

Au programme :

- 15h : les Poêles à gratter, musique
- 15h30 : spectacle l'Arpenteur de la compagnie MO3
- 16h20 : les Poêles à gratter, musique
- 16h50 : spectacle ConnexiO de la compagnie Carré Curieux cirque vivant !
- 17h30 : les Poêles à gratter, musique
- 19h00 : Fest-Noz organisé par Ti-Wanik, Kerloa, Avel Vras et Jammet / Abgrall,
- Tournoi de pétanque, organisé par le Pétanque Club de Saint-Thégonnec.

Marché d'artisans locaux tout au long de l'après-midi, buvette, restauration.

FESTIVAL TANGO PAR LA CÔTE

Pour sa 15^{ème} édition, le Festival Tango par la côte en Finistère revient pour 2 grands bals tango à Saint-Thégonnec à partir de 21h :

Mercredi 3 août, c'est le DJ Michel Exposito qui fera danser la piste. Les maestros argentins, Sandra Messina et Ricardo Calvo, feront une démonstration juste avant minuit.

Le **jeudi 4 août** verra une nouveauté : il y aura deux ambiances différentes dont une "Néo Tango" plus moderne, conduite par la DJ Elodie d'Anger. Des stands de chaussures de danse et de vêtements compléteront l'offre de ces deux soirées.

Tous les renseignements sur Tangoalamer.com.



Troménie de Marie



La Troménie de Marie, fera une halte dans notre commune le samedi 30 juillet. Un **fest-noz avec le groupe Sonerien Lanhouarne** aura lieu place de la Mairie (devant l'Office de Tourisme), de 20h30 à 22h30, participation libre.

À l'église : adoration de 20h30 à 21h.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires durant les vacances scolaires :

Du mardi au vendredi : 10h-12h et 16h-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Fermeture jusqu'au 30 juillet inclus.

Concours de la carte postale la plus moche :

Envoyez ou déposez à la bibliothèque (19 rue de la Gare, 29410 Saint-Thégonnec Loc-Éguiner) votre carte postale la plus moche en précisant votre nom et numéro de téléphone avant le 31 août. Vous pourrez voter pour la carte postale la plus moche en septembre. Petits cadeaux à gagner.

Exposition : expo-photo « Plongez en Finistère ! », prêtée par la Bibliothèque Départementale, jusqu'au 27 août. Dix photographies d'Yves Gladu, plongeur-photographe, à découvrir

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

f bibliothequesaintthegonnecloceguiner



MORLAIX COMMUNAUTE

Subventionne :

- l'achat d'un composteur
- la location d'un broyeur de végétaux
- l'achat d'une tondeuse mulching
- l'achat de protections menstruelles
- l'achat de couches lavables

Plus d'informations sur : <https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/subventions-morlaix-communaute/>

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

Saint-Thégonnec :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h.
Mercredi : 8h30-12h (fermé l'après-midi).

Fermé le samedi jusqu'au 13 août

Loc-Éguiner :

Fermé jusqu'au 20 août pour congés

AGENCE POSTALE COMMUNALE / RELAIS POSTAL

Agence Postale Communale en Saint-Thégonnec (à côté de la mairie). 02 98 79 69 21

Horaires :

Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi : de 9h à 12h.

Fermeture le samedi jusqu'au 13 août inclus.

Relais postal du Ti Wanik

Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 19h

Mercredi et samedi: de 14h à 19h.

CHANTIER DE JEUNES VOLONTAIRES EUROPÉENS

Du 5 au 26 août, nous accueillerons une équipe d'Études et Chantiers pour nous aider à restaurer et valoriser le patrimoine bâti de la commune. Onze volontaires européens travailleront cet été sur le kanndi de Bodiniri. Ces jeunes européens de différentes nationalités vont vivre ensemble, découvrir notre région et créer du lien avec les habitants. Les associations qui souhaitent proposer des activités aux jeunes volontaires européens sont les bienvenues. Toutes les personnes de plus de 17 ans qui le souhaitent peuvent participer au chantier et ainsi découvrir la richesse culturelle de l'équipe.

Pour participer, il suffit de prendre contact avec Études et Chantiers par téléphone : 06 22 91 67 09 ou par mail : m.leost@ec-ouest.org.

Les jeunes de la commune peuvent se renseigner auprès de Franck Kerampichon à Ti Ar Re Yaouank au 02 98 79 43 93.

La souscription à l'adhésion est de 1 € la journée.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il aura lieu le samedi 3 septembre de 9h à 12h à la salle omnisports de Saint-Thégonnec.

À cette occasion, vous pourrez découvrir les nombreuses associations de la commune et faire vos inscriptions. Comme tous les ans, à 11h, les sportifs méritants de l'année seront récompensés.

Un pot de l'amitié clôturera les festivités.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 29/07/2022 PORTANT RESTRICTION TEMPORAIRE DES USAGES DU FEU EN PRÉVENTION DU RISQUE D'INCENDIE

Cet arrêté limite jusqu'au 30 septembre 2022 les usages du feu sur l'ensemble du département du Finistère.

Tout brûlage à l'air libre est interdit.

Barbecues : autorisés dans le seul respect des conditions suivantes :

- sous la responsabilité et la surveillance continue des propriétaires ;
- pas les installer sous des arbres ;
- doivent être à proximité immédiate d'un point d'arrosage ;
- doivent être impérativement éteints par arrosage.

Les tirs de feux d'artifice ou fumigènes sont soumis à autorisation du Préfet.

LIMITATION DE L'USAGE DE L'EAU

En raison des conditions météorologiques et du niveau préoccupant des cours d'eau et des nappes souterraines, **un arrêté préfectoral du 22 juillet 2022 restreint d'avantage l'usage de l'eau. Sont notamment interdits :**

- l'arrosage des pelouses, espaces verts, jardins et terrains de loisirs, des potagers (entre 8h et 20h), des terrains de sports, de carrières et de centres équestre ;
 - Le remplissage des plans d'eau, mares d'agrément ou mares de chasse ; des piscines familiales à usage privé de volume supérieur à 1m³ et des piscines communes dans les résidences privées à l'exception des remises à niveau ;
 - le lavage des habitations (terrasses, murs, escaliers, toitures) à l'exception des travaux préparatoires à un ravalement de façade par des professionnels équipés de dispositif à haute pression ; des voiries, à l'exception des impératifs sanitaires avec usage de balayeuses automatiques • le lavage des véhicules et des bateaux de plaisance à l'exception :
 - des lavages effectués dans des stations professionnelles munies de dispositifs à haute pression et/ou équipées d'un dispositif de recyclage de l'eau,
 - des véhicules ayant une obligation réglementaire de lavage (véhicules sanitaires ou alimentaires),
 - des véhicules ayant une obligation technique (bétonnières, matériels agricoles liés aux moissons),
 - des véhicules des organismes (publics) liés à la sécurité publique ;
 - le fonctionnement des douches de plage, de fontaines d'agrément ne disposant pas de circuit fermé.
- De nombreuses autres limitations figurent également dans l'arrêté préfectoral (pour les industries et exploitations agricoles, notamment). L'arrêté complet est consultable sur www.finistere.gouv.fr

MISSION DE SERVICE CIVIQUE



Deviens Relais de l'Atlas de la Biodiversité à Saint-Thégonnec Loc-Éguiner !

Objectif citoyen : Valorisation de l'Atlas de la Biodiversité, recueil d'informations sur

différentes espèces animales et végétales, animations de la vie locale.

Actions au quotidien : Participer à la communication sur les réseaux, le bulletin d'informations, aller vers les habitants, co-animer des ateliers avec les associations "Bretagne Vivante" et "Au fil du Queffleuth et de la Penzé", dans les écoles, les crèches... Participer aux fêtes et animations locales autour de la biodiversité. Mettre en place un projet d'exposition à la médiathèque.

Pour plus d'informations :

<https://urlz.fr/i3wO>



PERMANENCES EN MAIRIE DE SAINT-THÉGONNEC

Assistante sociale

Judi 4 août 2022 de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Mission locale du Pays de Morlaix

Prochaine permanence : le mardi 6 septembre, de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50.

Conciliateur de justice

Prochaine permanence : vendredi 5 août de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Accueil de proximité des Finances Publiques

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 14h à 17h.

Prochaines permanences : les 09/09 et 23/09.



2 place de la mairie • Saint-Thégonnec - 29410 SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER • Téléphone : 02 98 79 61 06 / 02 98 78 07 87

2 plasenn an ti-kêr • Sant-Tegoneg - 29410 SAINT-TEGONEG LOGEGINER • Pellgomz : 02 98 79 61 06 / 02 98 78 07 87

Mail/Postel : mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh • Site/Lec'hienn : saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh • [f](https://www.facebook.com/Commune-de-Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) Commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner